

Avant de commencer la réunion, le Maire informe le conseil que le point élection des délégués pour les élections sénatoriales figurant à l'ordre du jour, sur demande de la Préfecture, fera l'objet d'une prochaine réunion spécifique prévue le 30 juin.

Emplois saisonniers

Pendant les congés des employés municipaux, le dispositif mis en place il y plusieurs années est reconduit sur la période estivale afin de maintenir le niveau de service aux administrés. Il est proposé pour les besoins du service de remplacer les agents en congés par des agents contractuels de droit public. Cinq étudiants sont recrutés chacun pour deux semaines. La période couverte va du 26 Juin au 1^{er} Septembre.

Décisions modificatives opération 102 - mairie

L'opération 102 (Mairie) fait apparaître un solde qui ne nous permet pas de régler totalement la rémunération de l'architecte. Il convient donc d'inscrire 500€ supplémentaires qui seront pris opération 74 compte 2315.

Subvention exceptionnelle

Chaque année est accordée à l'association des amis de l'école une subvention correspondant aux bons d'achat récompensant les efforts des habitants participant au concours des maisons fleuries.

Création de postes

Jusqu'au 5 Mai dernier, deux employés ne pouvaient être promus car n'ayant pas passé d'examen et n'ayant pas la possibilité de le faire. Leur ancienneté n'était pas un critère suffisant.

La modification des critères d'avancement intervenue le 5 Mai donne le choix à la collectivité:

1. Avancement sur examen professionnel réussi.
2. Avancement si ancienneté suffisante.
3. Cumul des deux critères précédents.

L'ensemble du conseil approuve la création de ces deux postes leur permettant d'accéder au grade d'adjoint technique principal de 2^{ème} classe catégorie C.

Jeux olympiques 2024

La ville de Paris, soutenue par le CNOSF, a officiellement fait acte de candidature à l'organisation des Jeux Olympiques et Paralympiques qui se dérouleront en 2024.

L'Association des Maires de France a appelé chaque commune et intercommunalité à prendre une délibération spécifique pour appuyer cette candidature qui est celle de toute la France.

Le Conseil Municipal décide de signer cette motion de soutien.

TLPE

La vérification des surfaces d'enseignes et pré-enseignes de l'une des activités de la zone du Couquet entraîne une réduction de titre de la TLPE (taxe locale sur la publicité extérieure) 2016 approuvée par le conseil.

Restauration et Contrat aidé pour l'école

L'employée préparant les repas faisant valoir ses droits à la retraite, une solution alternative a été recherchée auprès d'organismes servant des repas aux écoliers ou étudiants. Une solution se dégage mais nécessite encore une validation notamment au niveau financier et moyen de transport.

Nom de la salle des Gardes

Après discussion sur la proposition de nom de la salle des gardes aucune décision n'étant prise. Il est décidé de réfléchir au mode de désignation des biens et lieux publics.

Election du jury d'Assise 2018

Les maires sont appelés à dresser par tirage au sort en partant des listes électorales une liste préparatoire comportant un nombre triple de celui des jurés requis par arrêté préfectoral soit 1 et 3 en ce qui nous concerne. L'opération qui se déroule publiquement a désigné trois habitants qui ont été informés.

Nathalie Brandy, benjamine des membres présents, procède donc au tirage au sort.

Avancement des projets :

- Falaises : la consultation des entreprises est lancée avec réponse pour la mi-Juillet
- Fontaine de César : les travaux sont terminés.
- Vestiaires du stade : travaux en cours planifiés de juin à début septembre 2017.
- Aménagement parking au stade : les barrières sont posées, le portail est commandé, consulter pour travaux pelouse
- SIL: les tables d'orientation destinées au village sont commandées.
- Pont de Sourdille : la consultation a été faite par le Grand Figeac, des offres ont été réceptionnées mais les prix sont défavorables. La négociation est à venir.
- Mur du parking des Jardins : la construction est terminée. Le parking a été remis en état. Le fleurissement des talus est fait. La protection des zones herbées est encore à compléter.
- Eclairage public : la modernisation se poursuit à partir du programme que nous avons démarré. Tous les éléments ont été mis aux normes et en sécurité. Un bilan consommation sera fait prochainement. Le programme de cette année se poursuit avec la mise en place de points d'éclairage à leds sur les secteurs de Clayrou, Cavagnac, le bord du Lot au Port, la remontée vers Vic et le haut de Vic. Les autres secteurs seront traités les années suivantes.
- Traverse du Port : les relevés topographiques sont en cours. Le bureau d'études doit affiner son diagnostic.

Questions diverses

Demande de la mairie de Capdenac Gare de mise en place de deux panneaux signalant l'aire de camping car. Le Département du Lot sera consulté.

Au boulodrome arbres à élaguer et projecteurs à régler.

Lors du marché estival du mercredi, un 2^{ème} traiteur sera présent sur le marché.

Le nouveau site internet de la commune est présenté aux conseillers. Mise en ligne prochaine.